

WEBINAIRE 2024

« Création d'un tiers-lieu en EHPAD »

Temps d'échanges
Partage d'un retour d'expérience

Jeudi 11 avril 2024

RÈGLES DE BONNES PRATIQUES DU WEBINAIRE



Les micros seront coupés

Les micros seront ouverts
uniquement pour les
questions



J'interagis en direct dans le chat

Pour faire part de mes
remarques et questions



Je lève la main pour prendre la parole

Pour notifier d'une question à
poser lors des sessions de
questions



Je facilite ma concentration

En désactivant mes
notifications et en m'installant
dans un espace calme et
lumineux

INTRODUCTION

Anne-Sophie JOURDAN

Responsable du pôle Investissements MS et Analyse financière des ESMS

Département allocation de ressources médico-sociales

Direction Adjointe Financement et Performance du Système de santé

ARS Bretagne

SOMMAIRE

- Quelques rappels sur les Tiers-lieux
 - Soutien de la CNSA à la création de Tiers-lieux en EHPAD : la mise en œuvre au niveau régional
 - L'Appel à candidatures 2024: « *création d'un tiers-lieu en EHPAD* »
 - Les écueils à éviter
 - Les enjeux à relever
- } Pour la construction d'un projet Tiers-lieux en EHPAD
- Questions – Réponses
 - Retour d'expérience de **l'EHPAD « Les Jardins du Castel » à Chateaugiron** accompagné de l'association « *Outil en Main Castelgironnais* »

QUELQUES RAPPELS SUR LES TIERS-LIEUX

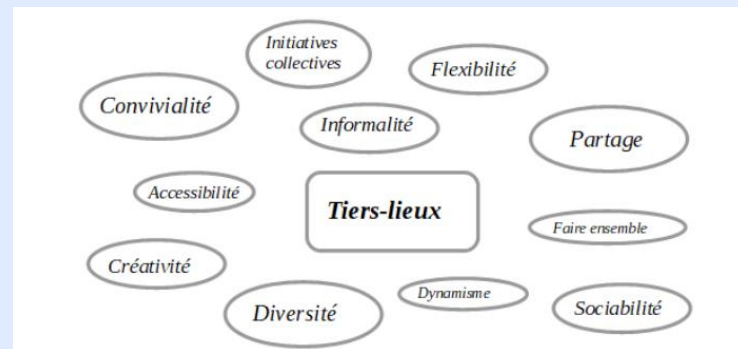
Qu'est-ce qu'un Tiers-lieu?

Pour l'association France Tiers-lieux, il s'agit d'un **endroit qui hybride des activités pour répondre à un besoin du territoire.**

Espaces de coworking, friches culturelles, laboratoires d'innovation sociale, tiers-lieux nourriciers (cuisines/ jardins partagés)... les tiers-lieux ont en commun **de mutualiser des espaces et des compétences et réunir un collectif citoyen engagé, ouvert et favorisant la coopération.**

Les **tiers-lieux** sont par nature **uniques et non répliquables.**

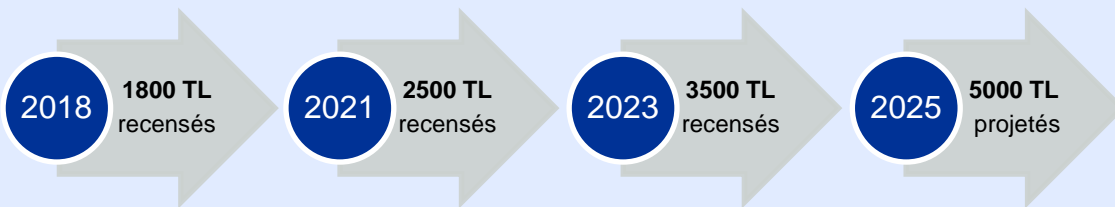
Il existe autant de définitions que de tiers-lieux.



*Schéma des valeurs associées aux tiers-lieux
réalisé par V. Antonio, N.Hornet, J. Picard, Rapport « Tiers-lieux: des modèles de transition
écologique et sociale? »*

Les tiers-lieux: un phénomène en plein essor

Evolution du nombre de tiers-lieux en France*:



D'abord métropolitains, le phénomène gagne les territoires ruraux, les petites et moyennes villes et quartiers de banlieue.

La crise sanitaire a mis en lumière l'utilité sociale et économique des tiers-lieux: fabrication de matériel sanitaire, continuité pédagogique, solidarité numérique, aides aux personnes âgées, maintien du lien social, relai alimentaire...

Leurs actions s'inscrivent au carrefour des transitions numériques, écologiques, économiques et sociales.

Une dynamique soutenue par l'Etat et les collectivités locales

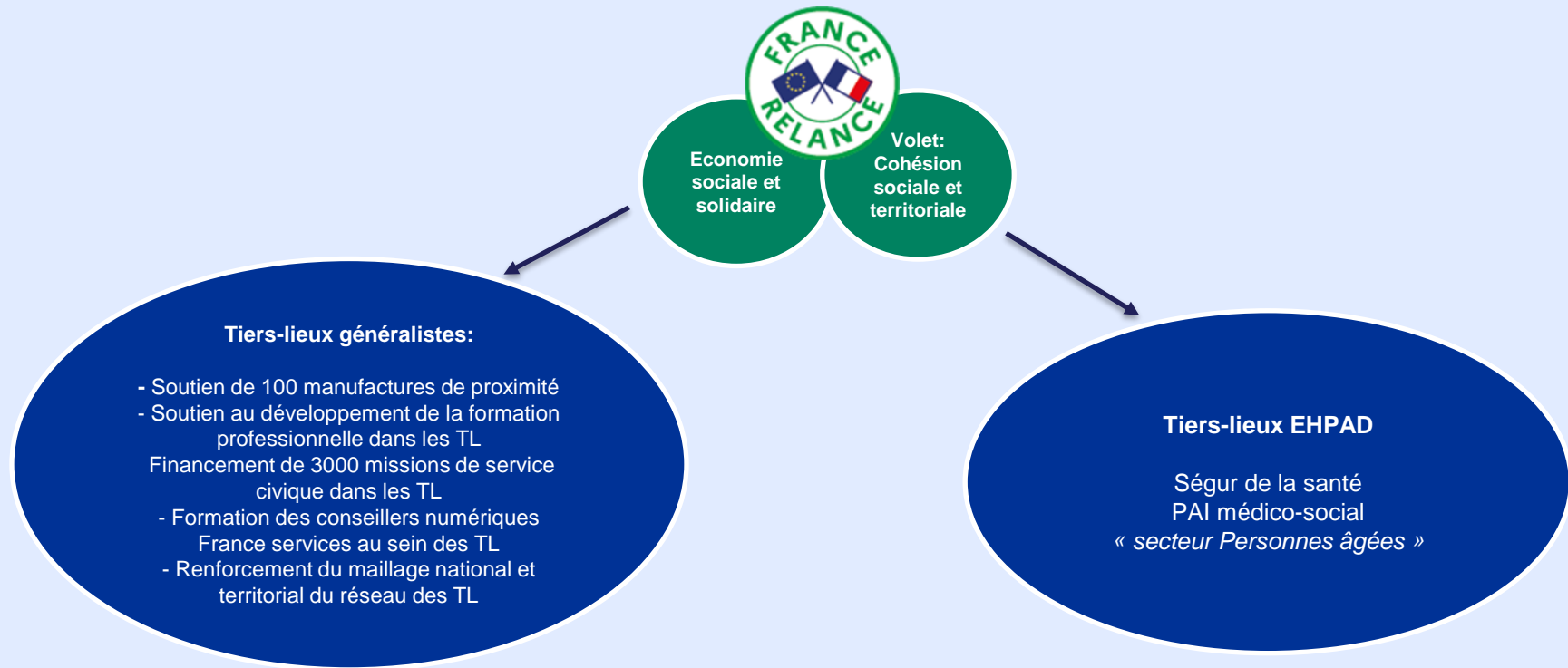
2019: lancement du dispositif « Fabriques de territoires » issu du **programme interministériel « Nouveaux lieux, Nouveaux liens »** piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), en lien avec l'association France Tiers-Lieux

=> labellisation et financement de 300 tiers-lieux généralistes entre 2020 et 2021, pour un total de 45 millions, 82 supplémentaires en 2023

2020: lancement d'un fonds d'urgence « Makers contre le Covid 19 » pour soutenir des tiers-lieux engagés => soutien de 43 tiers-lieux

2021: renfort de la politique publique, avec un engagement de l'Etat pour un budget total de 130 millions d'€ dont la moitié provient de France Relance

Les mesures prises en 2021 pour le renforcement de la dynamique TL



Le PAI Ségur de la Santé médico-social: finalité et objectifs

- Soutenir les investissements au quotidien et l'investissement numérique
- Accompagner les EHPAD dans la transformation de leur offre en résonance avec les initiatives de transformation de l'EHPAD qui ont fleuri durant le COVID
- Accélérer de la modernisation et la rénovation des EHPAD afin d'offrir un vrai « chez soi » aux résidents
- Favoriser leur ouverture sur l'extérieur et leur pleine participation sociale, via le développement des tiers-lieux en EHPAD

Tiers-lieux en EHPAD: points de repères (CNSA)

Ce n'est pas...

....une salle polyvalente pour des animations destinées aux seuls résidents de l'EHPAD

..... une simple mise à disposition des clubs et associations du quartier pour leur activité habituelle

.... un espace de services géronto pour les PA du quartier (type ehpad plateforme)



C'est ...

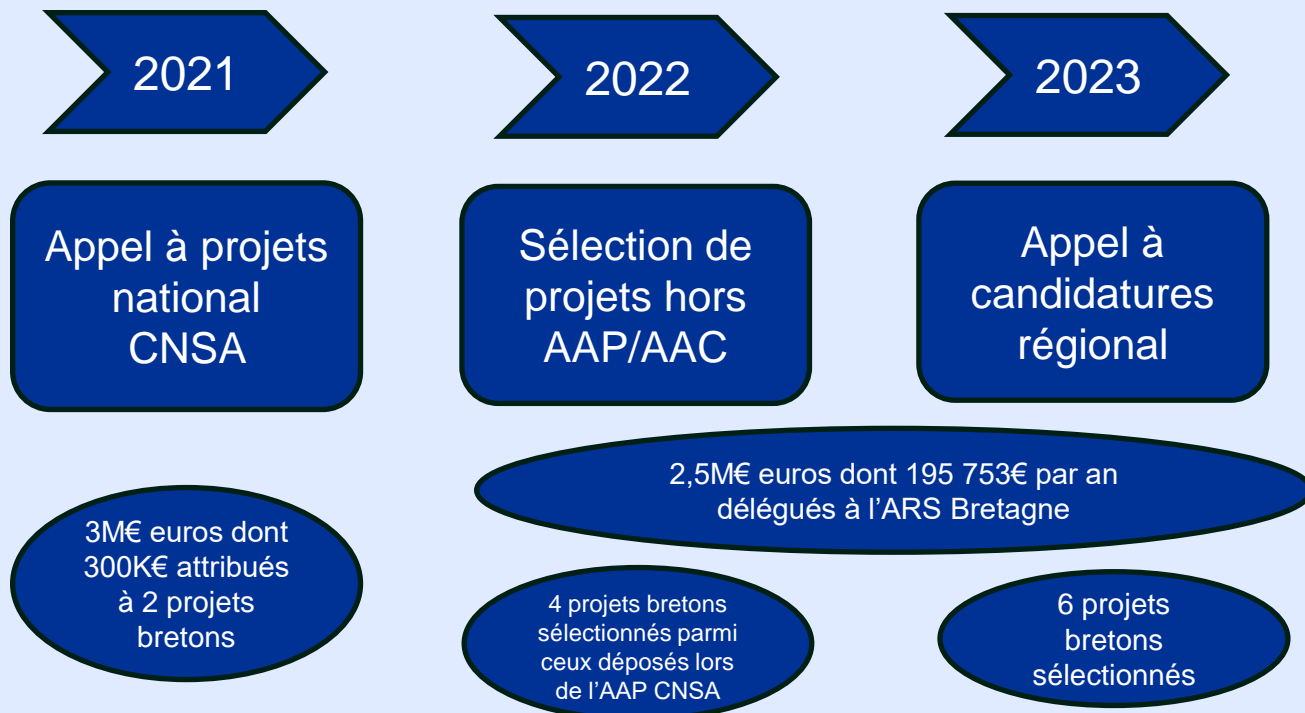
« Un espace mixte fondé sur la fabrique du lien et le « faire-ensemble »

« Un lieu pour se rencontrer, échanger, partager, apprendre, aider »

« Un lieu ouvert basé sur la participation, où chacun(e) est valorisé(e) dans ses capacités »*

SOUTIEN DE LA CNSA A LA CREATION DE TIERS-LIEUX EN EHPAD : La mise en œuvre au niveau régional

La sélection des projets Tiers-lieux d'EHPAD bretons



Les lauréats bretons

2021

- Centre René Fortin – BOHARS: « *Venez chez René* »
- Résidence Kersalic – GUINGAMP « *Les sept lieux, un grand pas vers l'avenir* »

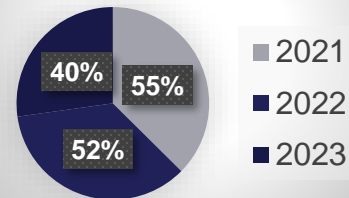
2022

- EHPAD Les Jardins du Castel – CHATEAUGIRON « *Les Jardins des Ateliers* »
- EHPAD Saint-Thomas de Villeneuve – RENNES « *Tous ensemble autour de l'activité physique et de la vie citoyenne* »
- EHPAD CH – JOSSELIN « *Un tiers-lieu à Josselin, entre modernité et histoire, la culture comme vecteur de lien social* »
- EHPAD Les Maison du Lac – VANNES « *Des lycéens accompagnent des résidents dans l'accès aux NTIC* »

2023

- EHPAD Les Champs au Duc – SAINT-BRIEUC « *Création d'un tiers lieu* »
- EHPAD Les Jardins de Landouardon – PLABENNEC « *Le Jardin Enchan'Thé* »
- EHPAD Avel Genwerzh – CONCARNEAU « *Le Java Café* »
- EHPAD Kerborc'his – COMBRIT « *Part'âger au jardin de Kerbo* »
- EHPAD Saint Vincent de Lannouchen – LANDIVISIAU « *La Petite Pause* »
- EHPAD des Vergers – SENS-de-BRETAGNE « *Le plus beau des vergers, celui des résidents d'un EHPAD de campagne !* »

Taux moyen de
financement des
projets bretons



L'Appel à candidatures régional 2024 : « Création d'un tiers-lieu en EHPAD »

Les critères d'éligibilité

EHPAD qui dispose a minima de 50% de places
habilitées à l'aide sociale

Implantation du Tiers lieu sur l'unité foncière de l'EHPAD

Projet qui se compose obligatoirement de 2 volets cumulatifs :

- **D'un projet social** imaginé avec un ou plusieurs partenaires locaux qui prennent une part active au projet, de sa conception à son animation,
- **D'un volet d'aménagement de lieu(x)** (travaux et/ou équipement).

Focus sur le volet social

Pour être éligibles, les projets devront obligatoirement :

- Accueillir des activités ouvertes à un public non exclusivement résident de l'EHPAD ;
- Viser l'inclusion sociale et intergénérationnelle des personnes âgées;
- Être co-construits grâce à la participation des futurs usagers du lieu : résidents, riverains, aidants, professionnels...
- Prévoir une gouvernance partagée du lieu entre l'EHPAD et les partenaires identifiés, ainsi qu'une participation active des citoyens dans l'animation ;
- Viser une réalisation concrète avant le 31 décembre 2025.

Ces conditions doivent être cumulées.

Focus sur le volet aménagement du tiers-lieu

Sont éligibles les projets destinés à financer les opérations suivantes :

- La restructuration, la conception, l'aménagement et/ou la mise aux normes de la partie de l'EHPAD dédiée au tiers-lieu ;
- Les travaux visant à faciliter l'accès direct par l'extérieur de la partie de l'EHPAD dédiée au tiers-lieu ;
- L'équipement du tiers-lieu.

Ces dépenses sont cumulables.

Focus sur les dépenses éligibles/ non éligibles

S'agissant des opérations de conception et d'aménagement, les dépenses éligibles correspondent aux prestations intellectuelles et de service (ingénierie de projet, prestations de développement social local, dispositifs de participation...), prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux à réaliser.

Ne sont pas éligibles les dépenses suivantes :

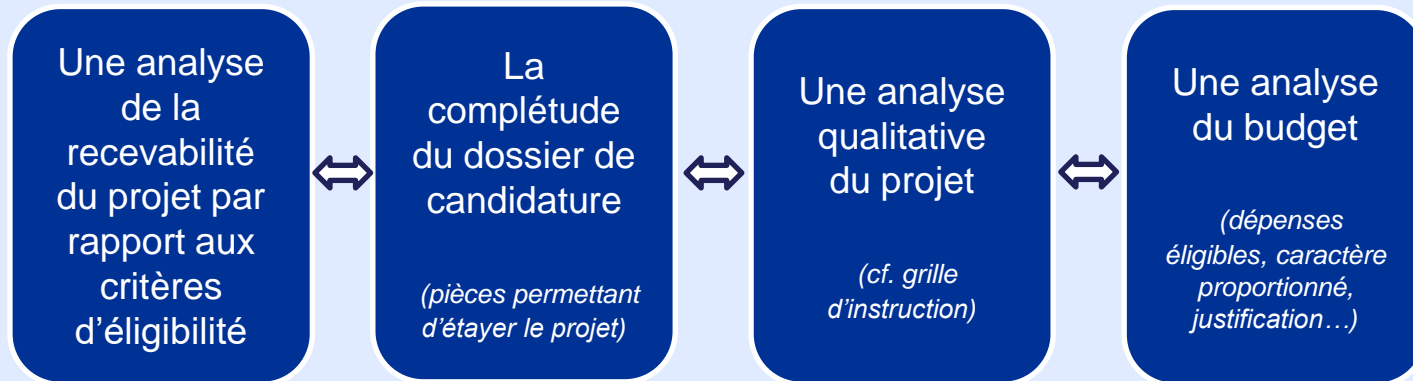
- Les dépenses de personnel déjà financées dans le cadre du fonctionnement classique de l'EHPAD ;
- Les opérations de travaux et les AMO pour lesquelles un ordre de service a été délivré avant la décision attributive de subvention. Pareillement, pour les achats d'équipements ;
- Les coûts d'acquisition foncière et immobilière ;
- Les travaux d'entretien courant incombant au propriétaire ou au gestionnaire.

Le financement de l'Appel à candidatures 2024

- Enveloppe de 195 753€
- L'aide attribuée est de 80% maximum du coût total TTC du projet sans distinction travaux, équipement ou prestation intellectuelle ou d'accompagnement.
- Une convention précisant notamment les modalités de versement de l'aide sera signée après notification.
- Aide versée en 2 fois :
 - 70 % du montant après signature de la convention
 - 30% à l'achèvement de l'opération
- Subvention cumulable avec les financements d'autres acteurs (hors financements européens sauf PAI Immo)

L'instruction des dossiers de candidature

Celle-ci repose sur :



Grille d'instruction de l'ARS Bretagne

Avis général sur le projet :		/10					
		Bon		Acceptable		Non satisfaisant	
Pertinence et qualité de présentation du projet	<input type="checkbox"/>	(2 points)	<input type="checkbox"/>	(1 point)	<input type="checkbox"/>	(0 point)	
<i>(Compréhension de la notion de tiers-lieux, contextualisation, description des actions, travaux, etc.)</i> <i>Tiers lieu entendu comme un lieu d'échanges et de faire-ensemble qui encourage aux collaborations et aux projets collectifs, avec une dimension intergénérationnelle (transmission de savoirs et compétences), diversité de publics impliqués internes ou externes à l'EHPAD</i>							
Pertinence du choix partenarial et implication des partenaires	<input type="checkbox"/>	(3 points)	<input type="checkbox"/>	(2 points)	<input type="checkbox"/>	(0 point)	
Adéquation des moyens/objectifs	<input type="checkbox"/>	(2 points)	<input type="checkbox"/>	(1 point)	<input type="checkbox"/>	(0 point)	
<i>Adéquation des ressources RH, Partenaires, moyens matériels aux objectifs poursuivis par le tiers-lieu (projet architectural et activités proposées)</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pertinence des travaux</i> - <i>Solidité du projet et capacité à le réaliser dans les délais</i> - <i>Pérennité du tiers lieu</i> 							
Originalité du projet	<input type="checkbox"/>	(3 points)	<input type="checkbox"/>	(2 points)	<input type="checkbox"/>	(0 point)	
<i>Caractère innovant, hybride, engagé du projet et des activités proposées (Réponse à des enjeux : transition écologique, démocratie alimentaire, fabrication locale, propriété collective, participation citoyenne...)</i>							

LES ECUEILS A EVITER pour la construction d'un projet de tiers-lieu en EHPAD

Un projet axé essentiellement sur la composante investissement

Exemple 1: travaux de restructuration d'un espace collectif au sein de l'EHPAD, non utilisé pour l'aménagement en une salle d'activités/ café, **sans projet collectif associé**

Exemple 2: travaux d'embellissement d'un espace extérieur (jardin), avec achat d'équipement, **sans projet social associé**

Exemple 3: aménagement d'espaces (chemins, allées, esplanade) pouvant accueillir des manifestations de la ville, sans lien spécifique établi avec les habitants de la commune ou autre public extérieur: projet essentiellement axé sur les bénéficiaires d'espaces ouverts pour les résidents, **manque d'ouverture sur l'extérieur.**

Un projet sans projet social : absence de « faire ensemble »

Exemple 1 : Un projet qui repose **essentiellement sur la poursuite d'activités existantes** où le résident est consommateur.

Exemple 2 : Un projet où **la rencontre entre les résidents et le public extérieur ne se fait pas** : certaines activités sont tournées exclusivement vers les usagers de l'extérieur (ex: accueil de temps d'activités destinés aux assistantes maternelles et aux enfants gardés), et inversement certaines sont destinées exclusivement aux résidents de l'EHPAD (ex : cours d'informatique).

Exemple 3 : Un projet de Tiers lieu qui s'adresse à un large public et/ou qui comporte des activités variées faisant intervenir ou non plusieurs intervenants extérieurs, mais **absence de projet collectif**

Un projet sans projet social : absence de co-construction du projet

Exemple 1 : Un projet qui repose **exclusivement sur la mobilisation de l'organisme gestionnaire**, l'implication du personnel de l'établissement.

Exemple 2 : Un projet qui repose **essentiellement sur la mobilisation d'un seul partenaire**, déjà connu, l'EHPAD n'a pas recherché d'autres partenaires.

Exemple 3 : Un projet avec une implication d'un ou plusieurs partenaires locaux, **uniquement sur une des phases du projet**: partenaires consultés uniquement sur la phase « conception du projet » mais pas associés à la phase mise en œuvre/ animation, ou inversement les partenaires mobilisés sont uniquement sur la réalisation d'activités.

Un projet de Tiers-lieu non mature

Exemple 1 : **Un projet qui est pensé, mais dont le fonctionnement n'est pas préfiguré** ce qui donne parfois un projet très dense mais difficile à mettre en œuvre: ex: activités très nombreuses prévues, sans projection sur une organisation associée

Exemple 2 : Un projet dont **la faisabilité juridique/ technique n'a pas été étudiée** : installation d'une MAM dans une partie des locaux dédiés au TL (absence d'étude de besoins, de consultation des parties prenantes, de vérification des pré-requis architecturaux ...)

Exemple 3: Un projet pour lequel **les travaux ne seront pas réalisés dans les délais prévus** par le cahier des charges de l'AAC

LES ENJEUX A RELEVER pour la construction d'un projet de tiers-lieu en EHPAD

L'ouverture sur
l'extérieur

- **Passage d'une logique de prestations de services** avec des intervenants à un **processus de co-construction de projets** et de consolidation des dynamiques bénévoles
- **Implication dans des réseaux d'acteurs** investis dans le domaine culturel, sportif, environnemental, ou des réseaux de commerçants, artisans...

Décloisonnement
des lieux et des
activités

- **Permettre aux habitants de l'EHPAD :**
 - de faire de **nouvelles rencontres**, de bénéficier de nouveaux services
 - de participer à de **nouvelles animations**
 - de **participer directement à l'élaboration de celles-ci** quand cela est possible

L'appropriation
du projet

- **Travail en concertation avec les Conseils de la vie sociale**
- **Implication des résidents de l'EHPAD, des familles, et des voisins**
- Importance dans le cadre de l'élaboration du projet de Tiers-lieu: **initier le projet mais aussi le préfigurer**

QUESTIONS - REPONSES

RETOUR D'EXPÉRIENCE de l'EHPAD « Les Jardins du Castel » à Chateaugiron accompagné de l'association « *Outil en Main Castelgironnais* »



L'outil en main Castelgironnais

Tiers lieu à l'EHPAD les Jardins du Castel de Châteaugiron (35)



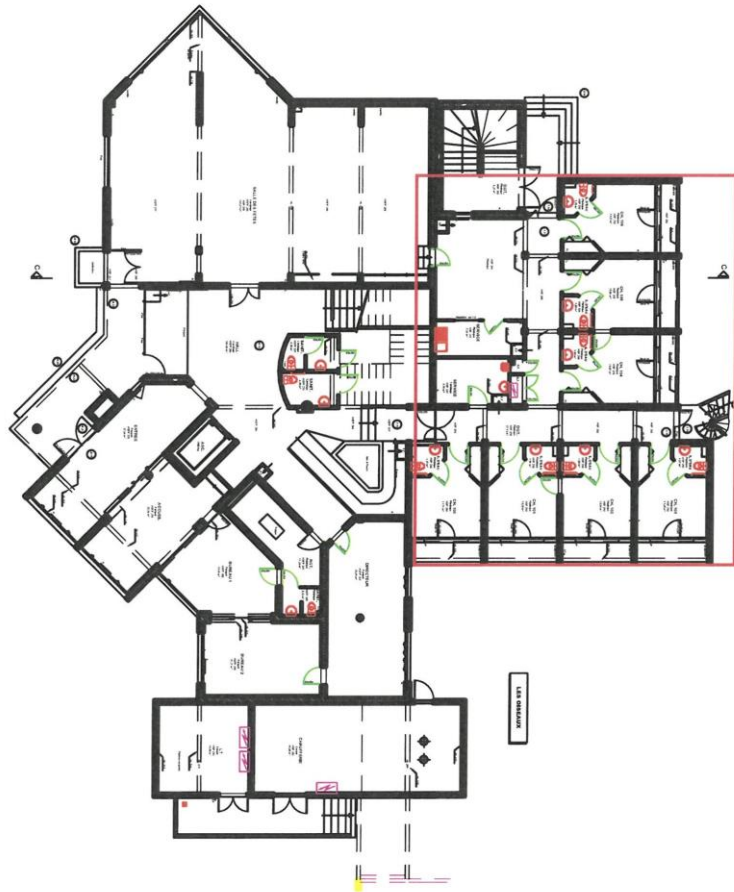
- La rencontre entre deux philosophies:
- **L' Association l'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art.**
- **L'EHPAD a inscrit dans son projet d'établissement les valeurs d'ouverture sur l'extérieur, de lien avec son territoire,**





Le projet

- ✓ La mise à disposition de locaux inoccupés de l'EHPAD à l'association l'outil en main
- ✓ Leur transformation en atelier de travail manuel
- ✓ L'obtention d'une subvention de 75 000€ par la CNSA pour la réalisation des travaux (auxquels s'ajoutent 19 000€ apportés par l'EHPAD)
- ✓ L'apprentissage de métiers manuels à des enfants de 9 à 14 ans encadrés par des artisans retraités et des résidents de l'EHPAD
- ✓ Créer du lien intergénérationnel et abolir les représentations de l'EHPAD



OISEAUX RDC



Concrètement

Des ateliers les mercredi
après-midi de 14h à 16h.

Des ateliers diversifiés

Couture

Cuisine

Electricité

Jardinage et art floral

Menuiserie et ébénisterie

Mosaïque

Plomberie

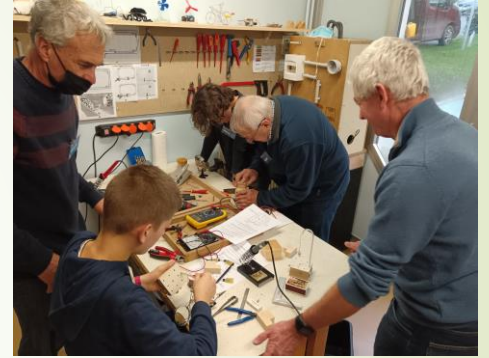
Mécanique

Coiffure





Des jeunes qui
tournent toutes
les 3 semaines sur
l'ensemble des
ateliers





L'Outil en Main
France



Les valeurs mises en avant

Partager et transmettre

Favoriser la citoyenneté

S'ouvrir sur l'extérieur via un lieu hybride





Des résidents de
l'EHPAD qui
participent aux
ateliers

D'autres qui viennent
juste regarder



Un projet qui s'adapte aux résidents:

- Une délocalisation prévue de certains ateliers dans les unités
- Des interactions avec des résidents juste spectateurs





L'Outil en Main
France

- ▶ L'association "l'outil en main"
- ▶ L'EHPAD "Les Jardins du Castel"



LIENS UTILES

<https://www.cnsa.fr/outils-methodes-et-territoires/un-tiers-lieu-en-etablissement/outils-et-ressources-pour-creer-et-faire-vivre-un-tiers-lieu>

[Panorama des 25 EHPAD lauréats de l'appel à projets "Un tiers-lieu dans mon EHPAD" | 2023 - La Coopérative Tiers-Lieux \(tierslieux.net\)](#)

<https://francetierslieux.fr/>

WEBINAIRE 2024

Merci de votre participation !